



Mes Assurances

La solution web fiable pour la gestion de vos dossiers d'assurance

Mes Assurances

Maintenant, gérer vos assurances, c'est simple et rapide. Grâce à l'outil « Mes Assurances », vous consultez désormais, en tant qu'indépendant, employeur ou courtier*, les polices, les sinistres, les visites de prévention et autres documents d'assurance en un coup d'œil. Il s'agit également de la méthode la plus rapide et la plus sûre de nous transmettre des documents.

Obtenir un accès à l'outil? Merci d'envoyer un e-mail à insurance@securex.be.



* Pour les courtiers, l'outil s'intitule 'Assurances Mes clients'.



Fonctionnalités

Cet outil a été développé dans un souci de convivialité. Grâce aux fonctionnalités simples et intuitives, vous réalisez votre tâche en un temps record.

Écran d'accueil

- Consultez vos polices et dossiers de sinistres
- Suivez les visites de prévention
- Établissez vos déclarations de nouveaux accidents du travail
- Créez des rapports



Dossiers de sinistres

Recherchez les dossiers de sinistres pour y trouver toutes les informations relatives à l'accident, aux personnes impliquées ou aux coordonnées du gestionnaire de dossier.



Détails de police

Trouvez rapidement tous les détails des polices suivantes :

- Assurances « Accidents du travail »
- Assurances « Excédent-Loi » et « Vie privée »
- Assurances « Accidents corporels 24/24 »



Déclaration d'accident du travail

Vous êtes immédiatement dirigé vers l'outil avec lequel vous pouvez introduire des accidents du travail. Attention: vous devez vous enregistrer pour utiliser cet outil.



Des liens

Trouvez-y des liens utiles vers des organismes officiels:

- www.fedris.be/fr
- www.socialsecurity.be
- www.prevent.be/fr



FAQ

Vous avez des questions concernant la déclaration d'un accident ? Vous ne savez pas quel régime appliquer ? Envie d'en savoir plus sur certaines assurances ? Trouvez la réponse aux questions les plus récurrentes.



Formulaires

Consultez à tout moment des dossiers importants, des attestations et d'autres fichiers. Ne perdez jamais aucun document de vue.



Rapports

Elaborez vous-même votre rapport annuel ou créez un rapport pour analyser les sinistres en toute simplicité.



Portail Securex

Rapide. Sécurisé. Virtuel.



Le Portail Securex est un bureau virtuel sécurisé vous offrant un accès gratuit à une foule d'outils RH, dont celui pour la déclaration d'un accident du travail et « Mes Assurances ».

De précieuses informations sur le Portail



Vous n'avez pas encore accès au portail ? Demandez votre login via www.securex.be/fr/login

Il vous reste des questions ?

Si vous avez des questions concernant votre login d'accès au portail ou la procédure d'inscription à « Mes Assurances », prenez contact avec notre Customer Service Desk au 078 05 90 14 ou via helpdesk@securex.be.

Pour toute question relative à vos dossiers d'assurance, contactez Securex Accidents du Travail au numéro 09 280 40 90 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 et le jeudi jusqu'à 17h) ou via insurance@securex.be.